

TOMITE TE RA'I HAU

B.P. 3584

PAPEETE - TAHITI

COMPTRE-RENDU
ET
PROPOSITIONS
DU
PREMIER RASSEMBLEMENT

"PAIX ET DEVELOPPEMENT"



Tipaerui le 6.Août 1988
Tahiti

TOMITE "TE RA'I HAU"
B.P. 3584
PAPEETE-TAHITI

REMERCIEMENTS

Le Comité "TE RA'I HAU" tient à remercier :

- Monsieur le Président du Gouvernement Alexandre LEONTIEFF pour l'excellent accueil qu'il a réservé aux membres du Comité "TE RA'I HAU" pour ses encouragements et son adhésion à la démarche proposée à l'occasion du 1er Rassemblement "PAIX ET DEVELOPPEMENT".
- Monsieur le Maire de PAPEETE, Jean JUVENTIN, Président de l'Assemblée Territoriale, pour son soutien et son aide efficace en locaux, moyens techniques et humains, durant la journée du 6 août 1988.
- Monsieur le Maire de MAHINA, Emile VERNAUDON, Député de Polynésie Française qui a bien voulu adresser un message de soutien au Comité "TE RA'I HAU".
- Monsieur Jacqui DROLLET, Ministre de la santé, de l'environnement et de la recherche scientifique qui, par sa présence le 6 août 1988, a tenu à "objectiver le débat pour le dépassionner".
- Monsieur le Président de l'Eglise Evangélique Jacques IHORAI, ainsi que son secrétaire général John DOOM.
- Monseigneur Michel COPPENRATH, ainsi que le Révérend Père Paul HODEE.
- Les représentants des différents partis politiques, les représentants syndicaux et d'associations écologiques ou pacifiques.
- La paroisse protestante de Tipaerui et tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce "1er rassemblement PAIX ET DEVELOPPEMENT" du 6 août 1988 : OTAC, Radio Papeete, Teva et son orchestre, Concrète Jungle, etc...
- Le Comité "TE RA'I HAU" tient à exprimer sa sympathie et ses vifs remerciements aux invités du Japon, d'Australie et de Nouvelle-Zélande qui n'ont pas hésité à nous apporter leurs témoignages et leur soutien sans faille.

Le Comité "TE RA'I HAU" vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le 2e Rassemblement "PAIX ET DEVELOPPEMENT".

A TOUS MAURUURU !

TOMITE "TE RA'I HAU"
B.P. 3584
PAPEETE-TAHITI

**1er RASSEMBLEMENT " PAIX et DEVELOPPEMENT"
DEROULEMENT DES ACTIVITES
du 31 juillet au 6 Août 1988**

Dimanche 31 juillet 1988 à 21 h 30 :

Arrivée à FAAA de la délégation Australie - Nouvelle-Zélande composée de :

Pour l'Australie :

- Dr Tilman RUFF, membre du IPPNW

Pour la Nouvelle-Zélande :

- Dr Tony ATKINSON,

- et Mrs Pénélope ATKINSON, Hôpital d'Auckland, membre du IPPNW

IPPNW : Association Internationale des Médecins pour la Prévention contre la Guerre Nucléaire.

Lundi 1er Août 1988 :

11 H : La délégation Australie et Nouvelle-Zélande a été reçue par le Ministre de la Santé, de l'Environnement et de la Recherche Scientifique, M. Jacqui DROLLET.

Mardi 2 Août 1988 :

21 h 05 : Arrivée à FAAA de la délégation japonaise, composée de :

- Dr Shigenobu MIYAKE, Kamigyo Hospital, KYOTO Japon
membre du IPPNW

- M. Anthony CARTER, Pasteur de l'Eglise Protestante du Japon
membre du National Christian Center, TOKYO Japon

-Madame Aiko Yokoya CARTER, membre du National Christian Center, TOKYO Japon

Mercredi 3 Août 1988 :

8 h : La délégation japonaise a été reçue par le Ministre de la Santé, de l'Environnement et de la Recherche Scientifique, M. Jacqui DROLLET;

10 h : Tous les invités ont été reçus par le Président de l'Eglise Evangélique de Polynésie Française, M. Jacques IHORAI ;

11 h : Tous les invités ont été reçus par l'Archevêque du diocèse de Polynésie Française, Monseigneur Michel COPPENRATH ;

12 h : Tous les invités ont été reçus par le Président de l'Assemblée Territoriale, M. Jean JUVENTIN ;

14 h : Conférence de presse à l'Office Territorial d'Action Culturelle (OTAC), PAPEETE,

18 h : Tous les invités ont été reçus par le Président du Gouvernement, M. Alexandre LEONTIEFF

Jeudi 4 Août 1988 :

19 h 30 : Réunion d'information dans la salle de la paroisse protestante de ARUE : débat avec les invités.

Vendredi 5 Août 1988 :

19 h : Réunion d'information dans la salle de conférence de l'Eglise Evangélique de Polynésie Française, projection de diapos et débat avec les invités.

Samedi 6 Août 1988 : 1er RASSEMBLEMENT "PAIX et DEVELOPPEMENT"
dans la salle Omnisport du stade Willy BAMBRIDGE à Tipaerui

- 9 h Chant d'accueil par le "Pupu Himene" de la paroisse protestante de Tipaerui
- Prière
- 9 h 15 Discours de Bienvenue et de présentation de M. Patrick HOWELL, Président du Comité Organisateur "TE RA'I HAU"
- Message de M. Jacqui DROLLET, Ministre de la Santé, de l'Environnement et de la Recherche Scientifique
- Message de Mr Jacques IHORAI, Président de l'Eglise Evangélique de Polynésie Française, prononcé par M. John DOOM, secrétaire général
- Discours de M. Emile VERNAUDON, Député-Maire de Mahina, prononcé par son mandataire, M. Jean-Claude TERIIEROOITERAI
- Discours de M. Jacky VAN BASTOLAER, Conseiller à l'Assemblée Territoriale au nom du IA MANA TE NUNAA
- 10 h 30 Discours des invités :
- Le référend Antony CARTER
 - Mme Aiko Yokoga CARTER
 - Le Dr Shigenobu MIYAKE
 - Le Dr Ruff TILMAN
 - Le Dr Tony ATKINSON
- 11 h Intermède : chant interprété par la paroisse protestante de Tipaerui
- 11 h 15 Mise en place des commissions de travail

Commission n° 1 : DROIT et MORALE
Jean-Claude TERIIEROITERAI

Commission n° 2 : SANTE et ENVIRONNEMENT
Dr P. HOWELL et M. Jacky BRYANT

Commission n° 3 : SOCIALE et ECONOMIQUE
M. Maxime VINCENT

Commission n° 4 : POLITIQUE
Vito MAAMAATUA

- | | |
|----------------|--|
| 12 h 30 | Suspension des séances de travail
Repas (préparé par la paroisse protestante de Tipaerui) |
| 13 h 30 | Reprise des travaux des commissions |
| 15 h 30 | Fin des travaux - rédaction des recommandations et des rapports |
| 16 h 30 | Conférence de presse |
| 17 h à 19 h 30 | Concert de musique pour la PAIX avec la participation de :
- l'orchestre VAIREA de TEVA TETUANUI
- l'orchestre CONCRETE JUNGLE
- PAPA RA'I
- Benjamin REID dit "PIGEON"
- Melle Elise TAHUA
- M. Dominique FARGUE
- M. Aldo RAVEINO
- M. Daniel
- M. Rocker
- M. Pascal
- M. Joël KORMYLO |
-

TOMITE TE RA'I HAU
B.P. 3584
PAPEETE-TAHITI

INTRODUCTION

LA PAIX, FRUIT DE LA JUSTICE ET UN DEVELOPPEMENT A LA MESURE DE LA POLYNESIE

Dans le Monde :

- Partage du savoir et du savoir faire
- Justice dans les échanges commerciaux
- Mécanismes d'entraide entre les nations
- Réduction du surarmement
- Affectation des économies réalisées au développement des pays pauvres

Dans chaque pays (et en Polynésie en particulier) :

- Respect des droits de l'homme
- Réduction des inégalités entre groupes sociaux
- Développement de la démocratie
- Mise en place d'une stratégie de développement qui profite à tous.

En Polynésie, les mutations économiques, sociales, culturelles observées au cours de ce dernier quart de siècle, à côté d'aspects positifs, ont entraîné des distorsions, des inégalités criantes, des comportements sociaux, économiques et politiques pervers, qui sont à la source de très graves tensions au sein de la société polynésienne aujourd'hui.

Cette évolution a été largement accélérée par la mise en place et le développement du "système C.E.P."

Le C.E.P. pose à notre communauté des questions de 3 types.

1 - Un problème moral portant sur notre complicité dans la mise en oeuvre d'une arme de destruction massive.

2 - Une interrogation d'ordre écologique et médical sur la réelle innocuité des expérimentations nucléaires de Mururoa et Fangataufa sur le plan de la santé publique et de l'environnement.

3 - Un héritage économique, politique, social indiscutable dans lequel nos responsabilités de citoyens d'hier et d'aujourd'hui sont engagées autant que celles de nos élus et de l'Etat.

Pour sortir de l'impasse où notre société se trouve aujourd'hui enfermée, nous pensons qu'il est nécessaire de répondre à deux préalables :

- 1 - Objectiver pour dépassionner
- 2 - Faire la vérité pour trouver la lumière (Jean 3 - 21)

I - UN PROBLEME MORAL

Une civilisation, une société humaine se fonde sur la **morale** et le **droit**, c'est-à-dire sur des **valeurs** et des **principes**. Aujourd'hui dans notre pays, devant les problèmes essentiels qui se posent à nous (drame de Faaite, émeute du 23 octobre 1987...), il importe de faire un retour sur les valeurs et les principes qui nous guident. Il apparaît clairement à nos yeux que les soubresauts que nous avons connus depuis quelques mois ne constituent que les premiers **SYMPTOMES** d'un mal qui ronge notre société et qui a profondément atteint ses valeurs. De ce mal nous sommes individuellement responsables dans notre vie privée et collectivement responsables en tant que citoyens.

Le remède à la situation présente concerne en premier lieu le niveau de la morale et du droit, c'est-à-dire **le coeur de notre système social**.

ORIENTATIONS GENERALES

MORALISER LA VIE PUBLIQUE

Les élus doivent donner l'exemple de la probité, de l'économie et du sens de l'intérêt public.

Les idées, les propositions, les critiques doivent pouvoir s'exprimer, se confronter librement et être connues de tous.

Les fonds publics, issus de l'effort de tous, doivent être contrôlés de manière stricte et approfondie.

La transparence doit être la règle dans la gestion des affaires publiques.

- 1 - Réduire le train de vie des élus territoriaux ou communaux
- 2 - Instituer un strict contrôle sur la forme et le fond de tous les fonds publics utilisés au niveau de l'Etat, du Territoire, des communes et des associations
- 3 - Redonner aux services publics leurs moyens d'action amputés et dévoyés par les hommes politiques à des fins partisans et électoralistes par le truchement d'offices, de fonds, de caisses échappant à tout contrôle démocratique et financier réel
- 4 - Sanctionner lourdement les détenteurs d'un mandat électif coupables d'abus de pouvoir, de corruption, de détournement de fonds publics, de trafic d'influence, d'ingérence

5 - Rendre accessible à tous les citoyens et à tout instant **les informations sur le patrimoine et la fortune** de tous les membres du gouvernement territorial, tous les élus territoriaux et tous les maires

6 - **Réglementer le concours des fonds publics** au mouvement associatif dans le strict cadre d'actions d'intérêt général

DEMOCRATISER LES INSTITUTIONS

Les idées, les propositions, les critiques doivent pouvoir s'exprimer, se confronter librement et être connues de tous.

7 - **Rééquilibrer les pouvoirs** entre le législatif (Assemblée Territoriale) et l'exécutif (Conseil des Ministres)

8 - Donner au Comité Economique et Social un vrai pouvoir de proposition

9 - **Rendre accessible à tous** les débats sur les grandes orientations politiques : école, santé, fiscalité, développement, culture ... et organiser une véritable publicité de ces débats

10 - **Organiser et développer les droits de l'opposition** politique et faciliter son expression démocratique à l'intérieur des assemblées élues (Assemblée Territoriale, conseils municipaux) et dans la presse (presse écrite, radios, télévision ...)

11 - Donner à l'expression démocratique des citoyens des **moyens publics de financement** (financement des partis politiques et des centrales syndicales)

RESPECTER L'IDENTITE

12 - Veiller à l'**indépendance et à la neutralité des services publics** où la compétence des agents doit constituer le seul critère de la promotion et de l'accession aux postes de responsabilité

13 - Donner enfin à la langue et à la culture maohi leur place dans la société polynésienne.

II - UNE INTERROGATION D'ORDRE ECOLOGIQUE ET MEDICAL

Le Comité "TE RA'I HAU" a déploré tout d'abord l'absence de transparence au niveau de l'impact des essais nucléaires sur la santé publique et l'environnement.

L'Etat, par son silence, porte ici une lourde responsabilité et a contribué largement à passionner le débat.

Il est temps aujourd'hui d'OBJECTIVER pour DEPASSIONNER, d'informer pour comprendre et agir dans la bonne direction.

Le Comité est persuadé que tous les partis, toutes les églises, tous les groupes économiques, tous les mouvements associatifs, toutes les autorités de l'Etat (civiles ou militaires) acceptent cette démarche.

Dans cet esprit, le Comité a adopté les résolutions suivantes :

1 - La publication des mesures effectuées depuis le début des essais nucléaires à MORUROA et à FANGATAUFA,

2- L'établissement de contacts entre la Direction de la Santé Publique et le Service de Santé des Armées pour obtenir tous les renseignements médicaux relatifs au suivi des personnels des sites et des populations des îles voisines.

3 - La création à l'échelon territorial d'une structure médicale officielle, chargée de mener une enquête statistique sur l'état de santé de la population.

4 - Le Comité demande dans le cadre de la protection de l'environnement :

- la décontamination de tous les sites ayant accueilli des activités liées aux CEP/CEA (si contamination il y a)
- la réalisation d'une étude d'impact sur la flore et la faune dans les atolls des Tuamotu
- la publication des résultats de recherches effectuées par le CEP/CEA sur les sites contaminés

5 - Le Comité demande également aux autorités du Territoire de faire publier les résultats des investigations entreprises par le commandant Cousteau à Moruroa lors de sa mission aux Tuamotu en mai-juin 1987.

6 - La saisine du Comité Economique et Social, de l'Assemblée Territoriale et du Conseil des Ministres, afin que les résolutions du Comité soient examinées par les instances politiques du Territoire.

III - UN HERITAGE ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE

"Une économie qui se fonde sur la consommation et néglige la production conduit à une société dépendante et à un citoyen assisté, plus enclin à revendiquer ses droits qu'à assumer ses devoirs.

Plus la consommation s'accroît, plus le pays sombre dans la crise, la dépendance extérieure, plus l'injustice devient criante, plus les tensions internes menacent la cohésion de la communauté."

Orientations générales

GERER DANS LE TEMPS, INVESTIR SANS GASPILLER

- 1 - Situer toute démarche, tout projet dans la durée.
- 2 - Redonner à la **planification** tout son sens dans la démarche du développement, aussi bien au niveau gouvernemental pour les projets à l'échelon territorial qu'au niveau du plus petit projet communal, associatif ou dans l'entreprise.
- 3 - Arrêter toute mobilisation de moyens publics qui n'entrent pas dans le cadre précis d'un projet de développement au profit de la collectivité.
- 4 - Donner la **priorité absolue** à l'effort d'investissement public et privé.
- 5 - Promouvoir l'économie d'énergie, de moyens financiers et humains, de temps et de matière première.

RESPONSABILISER LE CITOYEN

"Une société où prévaut l'assistance conduit le citoyen à ne revendiquer que ses droits et à refuser d'assumer ses devoirs.

Donner à chacun le goût d'exercer des responsabilités chaque jour plus importantes, le goût du service bien fait, la planification des projets, des objectifs, des programmes, et l'obligation d'en évaluer périodiquement les résultats.

- 6 - Faire prendre conscience au citoyen que tout service, coûte à la collectivité donc coûte à chacun : distribution de l'eau, construction de routes, financement des cantines scolaires, etc...
- 7 - Transformer la fiscalité en introduisant un impôt sur le revenu qui fait participer DIRECTEMENT et de manière explicite le citoyen au financement des services publics.

- 8 - Chaque citoyen doit être amené à comprendre que **ses droits sont liés à des DEVOIRS**.
- 9 - Privilégier la **participation du Territoire** plutôt que de tendre la main à tout propos en direction de la France. Le développement doit devenir l'affaire de tous les citoyens qui doivent consentir chacun un effort financier proportionné à la richesse de chacun.
- 10 - **Organiser l'apprentissage de la responsabilité** dès le plus jeune âge et dans toutes les structures sociales du pays : écoles, services de santé, associations, paroisses...
- 11 - **Favoriser l'exercice des responsabilités** par une clarification des rôles de chaque citoyen sur son lieu de travail ou dans sa vie sociale et par la transparence de l'action hiérarchique.
- 12 - Redonner à chaque fonctionnaire **le sens du service public** et le goût d'assumer des responsabilités.

FORMER PAR L'EFFORT ET LE TRAVAIL

"La première condition de la liberté est la Connaissance. C'est la connaissance, qui permet l'exercice du jugement et du sens critique, donc le choix, donc la démocratie.

L'éducation, la formation doivent s'adresser à l'enfant, à l'adolescent, à l'homme adulte dans toutes ses dimensions : intellectuelle, physique, manuelle, artistique, culturelle, sociale et civique".

- 13 - Tout développement est conditionné par un **effort général d'éducation et de formation**.
- 14 - Le passage d'une économie de cueillette et d'auto-subsistance à une économie de marché implique **une promotion des concepts d'EFFORT, de TRAVAIL, de COMPETENCE**.
- 15 - **Repenser l'ensemble du système éducatif et de formation professionnelle** en fonction des réalités culturelles, linguistiques, géographiques et des objectifs de développement.
- 16 - **Associer les travailleurs dans les entreprises** à l'amélioration des conditions de performance et de compétitivité. Promouvoir le partenariat et la gestion contractuelle du travail et des profits.
- 17 - **Associer les parents à la démarche de l'école** pour renforcer la cohésion du travail éducatif et pour accroître les chances de réussite scolaire.
- 18 - Associer les citoyens à la gestion de la vie communale. Par delà les divergences et les différences idéologiques et politiques, promouvoir un **partenariat civique**.
- 19 - Relier, de manière claire dans l'esprit du citoyen la promotion sociale au sens de l'effort et du travail et à la nécessité d'une formation meilleure.

20 - Promouvoir un système de formation professionnelle permanente en direction des adultes en vue d'une amélioration constante des compétences et de l'efficacité du travail.

21 - Refuser une formation au rabais ; une "océanisation des cadres" démagogique ne peut conduire qu'à un résultat inverse du but recherché. La pénurie dramatique de cadres polynésiens constatée actuellement ne pourra trouver une solution réelle que dans l'amélioration des performances du système scolaire, particulièrement pour les enfants d'origine polynésienne.

PARTAGER LA RICHESSE - RASSEMBLER LA COMMUNAUTE

"L'inégalité, l'accroissement des écarts de revenus entre groupes sociaux, le sentiment que l'organisation économique, sociale et politique du pays est conçue pour favoriser une minorité, le sentiment d'exclusion et de marginalité qui gagne une partie de la jeunesse sont les fruits amers et dangereux qui se sont développés à la faveur du "système CEP" et d'une gestion égoïste et à courte vue de notre pays".

Rien n'est plus urgent que de rétablir une certaine équité, favoriser une meilleure répartition des charges et des richesses, un partage plus juste du savoir, des ressources et du pouvoir afin que chacun puisse adhérer et se sentir membre d'une communauté fondée non sur l'égoïsme et l'exclusion par l'argent mais sur le partage, la solidarité et la primauté de l'homme."

22 - Restreindre les écarts entre hauts salaires et bas salaires, entre conditions de travail et de rémunération, entre fonction publique et secteur privé.

23 - Partager la richesse entre les différents archipels, favoriser le développement des îles par une décentralisation des services, par une attention portée à la qualité des services, par la création de pôles de développement secondaires dans les archipels, par la restructuration des transports interinsulaires autour de ces pôles secondaires, par des injections massives et planifiées de crédits publics d'investissement, par une politique fiscale en faveur des investissements privés décentralisés.

24 - Dépasser les revendications catégorielles des corporations les mieux structurées pour améliorer les droits sociaux des catégories de travailleurs les moins défendues.

25 - Mettre un terme à toutes les rentes de situation qui accroissent les écarts entre catégories d'un même groupe social et qui constituent parfois une véritable insulte au sens de l'équité.

26 - Développer toutes activités conduisant à un vrai dialogue des cultures, à une expression authentique d'une communauté pluriculturelle mais rassemblée par un même système de valeurs.

L'EXIGENCE DEMOCRATIQUE

"Le flux des transferts financiers de l'Etat, argument essentiel du "système CEP" a donné brusquement aux groupes dirigeants du pays (classe politique, élites économiques...) des moyens financiers fabuleux. L'absence de contre-pouvoirs sérieux, l'impréparation des hommes aux responsabilités, le jeu naturel des intérêts de classe et des égoïsmes individuels ont généré des situations parfaitement scandaleuses aux yeux de tout observateur étranger.

De plus, cette politique de "l'argent facile" a dévoyé complètement le sens des priorités économiques, sociales, culturelles. Il est grand temps de retrouver le sens de la mesure, de redécouvrir la nature des vrais besoins et de remettre de l'ordre dans nos choix."

Au delà des orientations générales,

- le Comité "TE RA'I HAU" demande au Gouvernement du Territoire, l'organisation avant juillet 1989, d'une consultation populaire sur la poursuite ou l'arrêt des expérimentations nucléaires en Polynésie Française ;

- Le Comité dans un souci d'équité, considère que seuls les résidents peuvent participer à cette consultation ;

- A l'issue de cette consultation et dans le cas où le résultat du scrutin serait défavorable à la poursuite des essais nucléaires, le Comité demande l'arrêt immédiat des expérimentations.

DOCUMENTS ANNEXES

- Annexe 1** : Message de Mr Jacques IHORAI, Président de l'Eglise Evangélique de Polynésie Française, prononcée par M. John DOOM, secrétaire général
- Annexe 2** : Discours de M. Emile VERNAUDON, député-maire de Mahina, prononcé par son mandataire, M. Jean-Claude TERIIEROOITERAI
- Annexe 3** : Discours de M. Jacky VAN BASTOLAER, Conseiller à l'Assemblée Territoriale au nom du IA MANA TE NUNAA
- Annexe 4** : Liste des personnalités ayant participé à la réunion d'information du 22 juillet à l'OTAC en vue de la création du Comité organisateur du 1er Rassemblement **PAIX ET DEVELOPPEMENT.**

Annexe 1

**MESSAGE de Monsieur Jacques IHORAI
Président de l'Eglise Evangélique
de Polynésie Française
Journée du 6 Aout 1988 "PAIX et DEVELOPPEMENT"**

Chers amis,

La mission de l'Eglise a été en tout temps l'annonce de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu à tout homme, où qu'il soit, quel qu'il soit et, dans le cadre de cette mission, elle se doit de dénoncer tout ce qui empêche la venue de ce Royaume, tout ce qui avilit l'homme et dégrade la création.

Aujourd'hui comme en tout temps Dieu a un projet de **VIE** pour nous et pour toute sa création, sommes-nous conscients de cette mission ?

Fidèle à cette mission : les Eglises du Pacifique lors de leur première réunion déclaraient déjà en Mai 1961 à Malua aux Samoa concernant les menaces de la création de Dieu dans notre partie du monde, je cite :

"Considérant que des essais nucléaires ont lieu dans le Pacifique, la Conférence des Eglises du Pacifique exprime sa gratitude pour les efforts soutenus du Conseil Oecuménique des Eglises pour obtenir l'arrêt des essais nucléaires.

La conférence demande instamment aux Eglises du Pacifique de prier pour une issue heureuse de la Conférence sur l'arrêt des essais nucléaires qui se tient actuellement à Genève."

En Polynésie :

En janvier 1963, l'Eglise Evangélique posait déjà la question dans son mensuel "Le Lien" d'une enquête commodo-incommodo dans le Territoire en ces termes :

"Nous croyons qu'il appartient à la population de Polynésie Française de dire si elle veut ou non de telles installations".

Dans les quelques moments qui sont attribués aux différents orateurs il y a un aspect que je voudrai partager avec vous : c'est la place de "l'Homme " gérant de la Création.

Le Créateur a mis l'homme en tant que gérant de la Création non pas comme propriétaire de la Création.

Le Créateur a souci pour la totalité de la Création. Lorsque nous nous soucions de l'intégrité de la Création, lorsque l'homme se soucie de son environnement, il se lie à quelque chose de très cher à Dieu.

"Toutes les Créations de Dieu sont étroitement liées les unes avec les autres : la création de Dieu est en parfait équilibre, mais un équilibre fragile. l'Homme est gérant de cet équilibre. Détruire cet équilibre n'est pas seulement créer un problème pour nous aujourd'hui mais aussi pour les générations futures.

Nous sommes appelés à être des gérants de cet équilibre de la nature donnée par Dieu.

Il y a une chose que nous oublions souvent, nous les Chrétiens : Que Dieu en Jésus-Christ n'a pas racheté que l'humanité (l'Homme) mais a aussi racheté le Cosmos entier. Nous disons souvent que Jésus-Christ est mort pour moi et c'est vrai mais nous sommes souvent égoïstes, nous pensons être propriétaire de Jésus-Christ.

Nous oublions souvent que Dieu était au commencement de tout. Il n'est pas venu seulement nous racheter mais avec nous, toute la Création.

Pour terminer je ne puis m'empêcher de partager avec vous de quelle manière merveilleuse l'Apôtre Paul résume pour nous aujourd'hui nos préoccupations présentes :

Colossiens : 1/15-23

Il est l'image du Dieu invisible,

Premier-né de toute créature, car en Lui tout a été créé, dans les cieux et sur la terre, les êtres visibles comme les invisibles,

Trônes et Souverainetés, Autorités et pouvoirs,

Tout est créé par Lui et pour Lui, et il est, Lui, par devant tout ; tout est maintenu en Lui, et il est, Lui, la tête du corps, qui est l'Eglise,

Il est le commencement, Premier-né d'entre les morts, afin de tenir en tout, lui, le premier rang,

Car il a plu à Dieu de faire habiter en Lui toute la plénitude et de tout réconcilier par Lui et pour Lui, et sur la terre et dans les cieux, ayant établi la paix par le sang de Sa croix.

Et vous qui autrefois étiez étrangers, vous dont les oeuvres mauvaises manifestaient l'hostilité profonde, voilà que maintenant Dieu vous a réconciliés dans le corps périssable de son Fils, par sa mort, pour vous faire paraître devant Lui saints, irréprochables, inattaquables.

Mais il faut que, par la foi, vous teniez, solides et fermes, sans vous laisser déporter hors de l'espérance de l'Evangile que vous avez entendu, qui a été proclamé à toute créature sous le ciel, et dont moi, Paul, je suis devenu le ministre.

**Le président
Jacques IHORAI**

Annexe 2

DISCOURS DE Monsieur Emile VERNAUDON
Député de la Polynésie Française
Président du AI'A API
Journée du 6 Août 1988 - "PAIX ET DEVELOPPEMENT"

Mes chers concitoyens,

Personne n'ignore plus que notre société polynésienne est arrivée à la croisée des chemins. Les événements de l'année dernière nous montrent bien que les années d'injustice, les disparités de revenus, les écarts culturels entre les différents groupes qui composent notre communauté, étaient sur le point de rompre l'équilibre de notre société pluriethnique.

Le résultat de ces excès et de ces abus nous le payons aujourd'hui encore et nous continuerons à le payer demain si nous ne savons pas rapidement prendre les mesures appropriées à la situation d'urgence qui est celle de notre pays aujourd'hui.

Réinventer un pouvoir politique qui sache écouter, respecter les minorités, rassembler, éviter le retour au pouvoir personnel, et à l'intolérance, abolir le clientélisme et la corruption, cela me paraît indispensable. Il ne faudra pas seulement le dire, il faudra aussi le faire.

Au plan économique, mettre en place une véritable économie insulaire avec son environnement de services publics de qualité, d'animation culturelle, d'infrastructure de transports aéromaritimes me semble une priorité pour inverser les flux migratoires et rééquilibrer notre pays. Une réforme administrative visant à responsabiliser les élus des différents archipels me semble être le volet politique devant accompagner ce grand dessein des prochains gouvernements.

Je remercie le Ministre de la Santé, mon ami Jacqui DROLLET pour l'initiative qu'il a prise d'organiser cette journée de réflexion. Je félicite aussi le Comité Organisateur et son président Patrick HOWELL pour leur démarche d'ouverture et de dialogue en direction de tous les polynésiens.

A tous merci et bon travail !

Emile VERNAUDON
Député de la Polynésie Française

Annexe 3

DISCOURS DE Monsieur Jacky VAN BASTOLAER
Conseiller Territorial
Porte Parole de IA MANA TE NUNAA
Journée du 6 août 1988 - "PAIX ET DEVELOPPEMENT"

Chers amis,

Nous nous sentons solidaires de la démarche entreprise par le Comité TE RA'I HAU car c'est dans le rassemblement que nous trouverons les forces nécessaires pour affronter nos difficultés présentes et à venir. Un rassemblement qui dépasse les clivages politiques parfois artificiels pour se fonder sur quelques principes essentiels.

Il serait injuste de rejeter sur la France toute la responsabilité du développement du système CEP et de ses conséquences économiques, sociales, morales et culturelles. L'alliance objective des intérêts stratégiques et militaires de l'Etat Français et des intérêts économiques des classes dirigeantes de notre pays (fonctionnaires, commerçants et classe politique) explique la situation présente.

Si la majeure partie de la population vit aujourd'hui dans la misère ou l'assistance, si les sources les plus sérieuses avancent aujourd'hui le chiffre de 10 à 12 000 chômeurs, si la corruption quasi institutionnelle à base de fonds publics tiennent lieu d'arguments politiques, d'un autre côté, des fortunes confortables pour ne pas dire fantastiques se sont bâties à la faveur du système CEP, les agents publics de l'Etat et du Territoire ont vu leur nombre augmenter de manière vertigineuse et leur pouvoir d'achat est aujourd'hui le triple de ce qu'il serait en France pour une même catégorie.

C'est cette réalité que chacun doit assumer, et les soubresauts violents qui commencent à apparaître dans le corps social sont la conséquence de cette situation. Le départ du CEP, que nous souhaitons proche ne guérira pas par miracle l'infection qu'il a largement contribué à installer. Seule une prise de conscience individuelle à l'échelle de notre comportement privé et un effort collectif d'assainissement permettront d'arrêter le processus de dégradation sociale engagé.

Dans le contexte international actuel de détente et de désarmement actif, il nous semble que **la France devrait prendre l'initiative d'arrêter de manière unilatérale ses expérimentations** sur notre Territoire et d'inviter toutes les puissances nucléaires à en faire autant. Cela aurait pour mérite d'arrêter déjà la course au perfectionnement d'armes dont les performances se mesurent à l'aptitude à supprimer plusieurs millions de vies humaines.

Dans un souci de respecter enfin le choix profond des populations qui n'ont jamais été consultées sur ce point pourtant essentiel, nous souhaitons que le Gouvernement Territorial, après un libre débat public, prenne l'initiative d'organiser à l'échelle de la Polynésie **une consultation populaire** sur la présence ou le retrait du CEP.

En tout état de cause, **l'émancipation du peuple polynésien**, qu'elle soit économique, sociale, culturelle ou politique ne pourra se faire sans que soient dès à présent abordés les **choix de société** et les **valeurs** qui pourront fonder durablement notre **communauté pluriculturelle**. C'est ce débat qui nous intéresse et auquel nous voulons apporter notre participation.

Papeete, le 5 Août 1988
Jacky VAN BASTOLAER
Conseiller territorial

Annexe 4

**Liste des personnalités ayant participé à la réunion
d'information du Vendredi 22 juillet 1988 à l'OTAC en vue de la
création du Comité Organisateur du 1er Rassemblement "PAIX et
DEVELOPPEMENT" et pour la constitution d'un nouveau comité
"TOMITE TE RA'I HAU"**

Liste des personnes présentes à la réunion :

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1 - M. John DOOM | Secrétaire Général de l'Eglise
Evangélique de Polynésie
Française |
| 2 - M. Patrick HOWELL | Président Commission Affaires
Sociales E.E.P.F. |
| 3 - M. le Révérend Père Paul HODEE | Eglise Catholique -à titre
personnel- |
| 4 - M. Raymond VAN BASTOLAER | Représentant le Président du
HERE AIA - M. Jean JUVENTIN |
| 5 - M. Jacqui DROLLET | Secrétaire Général du IA MANA
TENUNAA |
| 6 - M. Tinomana EBB | Président du ARATIA O TE
NUNAA
Membre du Tomité No Te Hau |
| 7 - M. Eric MOOROA | Vice Président du TAATIRAA NO
PORINETIA -
Représentant M. Arthur CHUNG |
| 8 - M. Myron MATAOA | Vice-Président du TAVINI
HUIRAATIRA
Représentant M. Oscar TEMARU |
| 9 - M. Tavi TAEATUA | Membre du TAVINI HUIRAATIRA |
| 10 - Mme Tea HIRSHON | Membre du TAVINI HUIRAATIRA |

.../...

11 - M. Guy JACQUET	C.S.I.P. (Membre)
12 - M. Hiro TEFAARERE	Président de A TIA I MUA
13 - M. Jean FAATOA	Membre de A TIA I MUA
14 - M. Raymond GRAFFE	F.S.P.F.
15 - M. Yves CONROY	Président du Syndicat des Entrepreneurs de Polynésie
16 - Mme Marie-Thérèse DANIELSON	Ligue Internationale des femmes "Paix et Liberté"
17 - M. Vito MAAMAATUA	Association "PATOIRA'A I TE PAURA ATOMI
18 - M. Jean-Claude TERIIEROOITERAI	Président de la Section Polynésienne de la Ligue des Droits de l'Homme
19 - M. John CRIDLAND	Représentant le Président de l'Assemblée Territoriale
20 - M. Duro RAAPOTO	Professeur de Tahitien (à titre personnel)
21 - M. Jean-Paul BARRAL	Professeur (personnel)
22 - M. Yves DOUDOUTE	Instituteur (personnel)
23 - M. Gérard COURBON	Instituteur (personnel)
24 - Robert TUITETE	(Personnel)
25 - M. Jean-Pierre JACOB	Médecin (Personnel)
26 - M. Maurice RURUA	Conseiller à l'Assemblée Territoriale
27 - M. Philippe SIU	Biologiste (personnel)

Le 25 juillet 1988, le Comité Organisateur a été constitué et il est composé de :

- M. Patrick HOWEL	Président
- M. Yves CONROY	Trésorier
- M. Philippe SIU	Secrétaire
- M. Maxime VINCENT	Membre
- M. Jean-Claude TERIIEROOITERAI	Membre
- M. Vito MAAMAATUA	Membre
